

ARTICLE 1 CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales constituent conformément à l'article L.441-1 du Code de commerce le socle unique de la négociation commerciale entre les parties.

A ce titre, elles prévalent sur tout autre document de l'acheteur professionnel et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire de GP PORTAIL.

Les présentes conditions générales s'appliquent sans restriction ni réserves à toutes les ventes de produits réalisées par GP PORTAIL sous une société ou un nom commercial lui appartenant, sauf accord spécifique préalable à la commande convenu par écrit entre les parties.

Le fait de passer toute commande de produits à GP PORTAIL implique l'acceptation sans réserve de l'acheteur professionnel aux présentes conditions générales de vente et son adhésion pleine et entière à celles-ci, sauf conditions particulières consenties par écrit par GP PORTAIL.

Il est précisé que GP PORTAIL se réserve le droit de déroger à certaines clauses en fonction des négociations menées avec l'acheteur professionnel en établissant des conditions de vente particulières.

Toutes autres pièces que les présentes conditions générales de vente et notamment les catalogues, prospectus, publicités, notices, fiches techniques, plans descriptifs, photos, mentions du site internet de GP PORTAIL sont données à titre informatif et indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle.

Le non-respect d'une seule clause de ces conditions générales de vente n'entraîne pas renoncement de celles-ci par l'acheteur professionnel ou par GP PORTAIL.

Si GP PORTAIL décidait de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes conditions générales de vente, cela ne pourra valoir renoncement de cette dernière à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

ARTICLE 2 COMMANDE

2.1 Définition de la commande et acceptation

Constitue une commande tout ordre de l'acheteur, formulé sur bon de commande communiqué par GP PORTAIL portant sur les produits de celle-ci, adressé par écrit à son siège social ou par courrier électronique à l'adresse suivante : commerce@gp-portail.com et revêtu de la signature de l'acheteur, du nom du signataire ayant pouvoir pour engager la société ainsi que du cachet commercial de l'entreprise ou toute commande reçue par EDI.

Constitue une commande en ligne, la commande passée par l'acheteur à partir de l'espace professionnel dont il dispose sur le site internet de GP PORTAIL. Cette commande est passée à partir du catalogue et du guide des tarifs disponibles sur l'espace professionnel de l'acheteur et au moyen du formulaire qui figure sur le site.

Les commandes sont traitées dans leur ordre d'arrivée, et leur acceptation par GP PORTAIL est notamment conditionnée à la disponibilité des produits et des matières premières. Le défaut d'acceptation d'une commande ne donne droit à l'acheteur à aucune indemnisation de quelque nature que ce soit.

La vente des produits est parfaite à compter de l'acceptation expresse et par écrit de la commande par GP PORTAIL, qui s'assurera notamment, de la disponibilité des produits demandés, matérialisée par un accusé de réception de la commande et au versement de l'acompte éventuellement prévu sur l'accusé de réception de la commande.

GP PORTAIL se réserve le droit, avant toute acceptation de commande, comme en cours d'exécution de celle-ci, d'exiger de l'acheteur la communication de ses documents comptables et notamment des comptes de résultat, même prévisionnels, lui permettant d'apprécier sa solvabilité. En cas de refus par l'acheteur du paiement comptant, sans qu'aucune garantie suffisante ne soit proposée par ce dernier, GP PORTAIL pourra refuser d'honorer la ou les commandes passées et de livrer la marchandise concernée et ce sans que l'acheteur puisse arguer d'un refus de vente injustifié ou prétendre à une quelconque indemnité.

Dans le cas où un acheteur passe une commande auprès de GP PORTAIL, sans avoir procédé au paiement de ses commandes précédentes, GP PORTAIL se réserve le droit de refuser d'honorer la commande ou de livrer les produits commandés et ce sans que l'acheteur puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

La vente lie les parties et ne pourra faire l'objet d'aucune modification ou résolution de la part de l'acheteur hormis les cas prévus au 2.3 des présentes conditions générales.

Lorsqu'il passe la commande, l'acheteur s'engage à donner à GP PORTAIL toutes les informations nécessaires à cette dernière pour l'exécution et la livraison de ladite commande.

Promotion : toute offre promotionnelle sera formulée à l'initiative de GP PORTAIL qui en définira les modalités qualitatives et quantitatives.

2.2 Rétractation

Il est précisé que l'acheteur achetant dans le cadre et pour les besoins de sa profession, le droit de rétractation prévu par le Code de la consommation ne s'applique pas.

2.3 Modification/Annulation de la commande à l'initiative de l'acheteur

Les commandes transmises à GP PORTAIL sont irrévocables pour l'acheteur, sauf disposition écrite contraire de cette dernière.

Toute demande de modification ou de résolution de la commande par l'acheteur sera prise en compte à la seule discrétion de GP PORTAIL.

Elle sera prise en compte que si elle est notifiée par écrit, y compris par courrier électronique, et qu'elle parvient à GP PORTAIL au plus tard quarante-huit (48) heures après acceptation de la commande et à la seule discrétion de cette dernière.

Toute modification demandée postérieurement au délai susvisé fera l'objet d'un devis modificatif complémentaire et le client gardera à sa charge les frais engagés par GP PORTAIL.

En cas de modification de la commande par l'acheteur, GP PORTAIL ne sera plus tenue de respecter les délais initialement convenus pour son exécution et sa livraison.

En cas d'annulation de la commande par l'acheteur pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, plus de quarante-huit (48) heures après son acceptation par GP PORTAIL, l'acompte versé à la commande tel que défini à l'article 5 des présentes conditions générales de vente sera acquis de plein droit à GP PORTAIL et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

De plus, une somme correspondant à 40% du prix total HT des commandes pourra être facturée à l'acheteur à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi du fait de l'annulation de la commande.

2.4 Modification/Résolution à l'initiative de GP PORTAIL

GP PORTAIL se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'elle juge utile à ses produits et ce sans que l'acheteur puisse prétendre à une quelconque indemnité.

2.5 Cession

Conformément aux dispositions de l'article 1216 du Code civil, l'acheteur ne pourra céder sa qualité de partie au contrat de vente et le bénéfice de la commande à un tiers sans l'accord exprès et écrit de GP PORTAIL et ce sous peine de nullité de la cession.

ARTICLE 3 PRIX ET TARIFS

Les produits sont vendus selon les tarifs mentionnés dans la grille tarifaire de GP PORTAIL en vigueur au jour de la passation de la commande figurant dans le guide des tarifs et le cas échéant dans la proposition commerciale qu'aurait adressée GP PORTAIL.

Le tarif en vigueur peut être révisé à tout moment par GP PORTAIL après information préalable de ses acheteurs.

Toute modification tarifaire sera automatiquement applicable à la date indiquée sur le nouveau tarif.

Les prix s'entendent nets et HT, départ usine et emballage en sus, en fonction des variations du cours des matières premières.

Ces prix ne comprennent pas les frais de transport, ni les frais de douane éventuels ou toutes autres taxes ainsi que les assurances qui restent à la charge de l'acheteur.

Les prix sont établis franco de port, dès lors que la valeur de la commande passée par l'acheteur atteint un montant de 600€.

Aussi, pour toute commande d'un montant inférieur à 600€ TTC auprès de GP PORTAIL, l'acheteur devra payer des frais de transport forfaitaires d'un montant de 60€ TTC.

Sauf accord contraire écrit de GP PORTAIL, les frais de port des produits livrés en dehors du territoire français resteront à la charge de l'acheteur et les frais relatifs aux expéditions en express demandées par l'acheteur sont à la charge de l'acheteur.

ARTICLE 4 RABAIS REDUCTIONS RISTOURNES

L'acheteur bénéficie des remises et ristournes figurant aux tarifs de GP PORTAIL joints aux présentes, en fonction des quantités acquises ou livrées en une seule fois et un seul lieu ou de la régularité de ses commandes.

Aucune réduction de prix ne pourra être accordée à l'acheteur sans qu'une contrepartie ne soit expressément identifiée et formellement acceptée par GP PORTAIL conformément à l'article L442-1 du Code de commerce.

Par ailleurs, GP PORTAIL se réserve la possibilité de conclure, par contrats écrits avec ses acheteurs, des accords de coopération commerciale en contrepartie des services spécifiques d'intérêt commun effectivement rendus par ses acheteurs conformément aux dispositions des articles L.441-7 et L.442-1 du Code de commerce.

ARTICLE 5 REGLEMENT

Sauf indication contraire et écrite de GP PORTAIL sur l'accusé de réception de la commande, il est demandé le règlement d'un acompte correspondant à 50% du prix total d'acquisition des produits lors de la passation de la commande et ce avant tout début d'exécution du contrat.

Il est notamment précisé qu'aucun acompte ne devra être réglé par l'acheteur dans le cas où les créances de ce dernier peuvent être garanties par une assurance-crédit.

Toutefois, toute détérioration du crédit de l'acheteur pourra justifier l'exigence de garanties d'un règlement comptant ou par traite payable à vue, avant le début d'exécution par GP PORTAIL des commandes reçues.

Le solde du prix d'acquisition des produits est payable comptant, en totalité et en un seul versement dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'émission des factures à l'expédition des produits.

Le solde du prix est payable par virement bancaire ou traite dûment acceptée.

Les commandes passées en ligne sont payables par virement, carte bancaire ou prélèvement bancaire.

En cas de non-paiement à l'issue des délais de paiement accordés ci-dessus, des pénalités de retard d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal seront dues de plein droit à GP PORTAIL.

L'acheteur ayant la qualité de client professionnel conformément aux dispositions de l'article L.441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement ouvre droit à l'égard du créancier à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros par facture. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à ce montant, GP PORTAIL peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Aucun escompte ne sera pratiqué par GP PORTAIL pour paiement avant la date figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui mentionné aux présentes conditions générales de vente.

Toute réclamation relative à une facture devra faire l'objet d'une demande écrite et motivée de l'acheteur à GP PORTAIL dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires à partir de la date de paiement stipulée sur la facture.

L'acheteur s'engage en tout état de cause à ne pas bloquer le processus normal de règlement d'une facture en raison d'un litige même partiel sur celle-ci et s'engage à en régler la totalité.

ARTICLE 6 LIVRAISON

En toute hypothèse, la livraison ne pourra intervenir que si GP PORTAIL a expressément accepté la commande et si elle comporte toutes les informations nécessaires à sa bonne exécution.

6.1 Adresse et lieu de livraison

Sauf convention contraire, les produits sont livrés au lieu précisé par l'acheteur dans le bon de commande ou dans le formulaire d'informations rempli lors de la commande passée en ligne.

6.2 Délais

La commande donne lieu à un délai de livraison maximum qui sera, sauf stipulation contraire expresse entre les parties, précisé dans l'accusé de réception de la commande communiqué par GP PORTAIL.

Toutefois, ce délai de livraison n'est donné qu'à titre informatif et indicatif, celui-ci dépendant notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes.

GP PORTAIL s'efforcera de respecter le délai de livraison indiqué à l'acceptation de la commande sauf cas de force majeure ou de circonstances hors de son contrôle, telles que grèves, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, difficultés d'approvisionnement sans que cette liste soit limitative.

D'éventuels retards par rapport au délai indicatif ne sauraient donner lieu à aucune pénalité ou indemnité ni justifier l'annulation des commandes en cours.

Tout retard par rapport au délai indicatif de livraison initialement prévu ne saurait justifier une résiliation de la commande passée par l'acheteur et enregistrée par GP PORTAIL.

En cas de retard supérieur à trente (30) jours calendaires, et si ce celui-ci n'est pas imputable à un retard ou à une non-conformité de livraison imputable au transporteur ou à l'acheteur lui-même, la résolution de la vente pourra être demandée par ce dernier. Celle-ci devra être demandée par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée au siège social de GP PORTAIL.

DE VENTE (CGV)

Dans cette hypothèse, si un acompte a été versé par l'acheteur au moment de la passation de la commande, celui-ci se verra rembourser par GP PORTAIL le montant de l'acompte dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la réception de la lettre recommandée par laquelle il a demandé la résolution de la vente.

Il est convenu entre les parties de ne pas appliquer l'article 1222 du Code civil à leur relation contractuelle.

6.3 Conditionnement

Les emballages portant la marque de GP PORTAIL ne peuvent être utilisés que pour ses produits et ne peuvent en aucun cas servir pour d'autres produits que les siens. Tout manquement à cette règle exposerait son auteur à des poursuites judiciaires et au versement de dommages intérêts.

6.4 Risques

Dans tous les cas, et même si la vente est conclue franco de port, le transfert des risques de perte et de détérioration des produits et emballages de GP PORTAIL à l'acheteur a lieu dès leur prise en charge par les transporteurs.

En cas de pertes, avaries ou tous autres dommages subis par le produit ou en cas de retard imputable au transporteur, il appartient à l'acheteur de procéder aux constatations régulières et suffisantes, et de faire toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur dans les termes et délais prévus aux articles L.133-3 et suivants du Code de commerce et de transmettre simultanément une copie à GP PORTAIL par courrier recommandé avec accusé de réception.

Tout produit n'ayant pas fait, conformément à l'article L.133-3 du Code de commerce, l'objet de réserves par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les trois (3) jours calendaires de sa réception auprès du transporteur, et dont copie devait être adressée simultanément à GP PORTAIL, sera considéré comme accepté par l'acheteur. Dans cette hypothèse, aucune action ne pourra être engagée à l'encontre de GP PORTAIL.

6.5 Réception

Lors de la livraison, il appartient à l'acheteur de vérifier l'état des produits et ce afin d'émettre toute réclamation, réserve ou contestation relative aux manquants et vices apparents.

Les réclamations relatives à des vices apparents des produits livrés révélés après la réception des produits devront être formulées par l'acheteur dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la livraison des produits par courrier électronique adressé à l'adresse suivante : commerce@gp-portail.com ou par courrier recommandé avec accusé de réception adressé au siège social de GP PORTAIL.

Aucune dénonciation ou réclamation relative aux vices apparents ou à la non-conformité, ne sera prise en compte si elle intervient plus de quarante-huit (48) heures à compter de la livraison des produits.

De même, aucune action en non-conformité à l'encontre de GP PORTAIL ne pourra être engagée par l'acheteur plus de quarante-huit (48) heures après la livraison des produits. Ainsi, il est expressément convenu qu'après l'expiration de ce délai, l'acheteur ne pourra invoquer la non-conformité des produits, ni opposer celle-ci en demande reconventionnelle pour se défendre à l'occasion d'une action en recouvrement de créances engagée par GP PORTAIL.

Il appartiendra à l'acheteur de laisser à GP PORTAIL l'accès aux lieux et toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou non conformités.

En tout état de cause, tout retour de marchandises pour non-conformité ne sera admis qu'après accord préalable et écrit de GP PORTAIL, accompagné d'un bon de retour fixé sur le colis, dans l'état où les produits auront été livrés.

Tout retour ne correspondant pas à cette organisation sera refusé, stocké aux frais de l'acheteur et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir. En cas de retour non justifié, les frais de retour seront à la charge de l'acheteur.

Tout retour accepté par GP PORTAIL pour vice apparent ou non-conformité du produit fera l'objet, au choix de GP PORTAIL, soit d'un remplacement, soit d'un remboursement du prix payé par l'acheteur à l'exclusion de toute indemnité ou dommages intérêts.

ARTICLE 7 STOCKAGE

L'acheteur fera son affaire personnelle du stockage et de la détention des produits conformément aux réglementations en vigueur et en tenant compte des mentions pouvant se trouver sur leurs emballages.

En aucun cas, GP PORTAIL ne pourra être tenue responsable des défauts et détériorations des produits livrés qui seraient consécutifs à des conditions anormales de stockage et/ou de conservation chez l'acheteur, notamment en cas d'accident de quelque sorte.

ARTICLE 8 RESPONSABILITÉ

La responsabilité de GP PORTAIL est strictement limitée aux obligations qui lui incombent en vertu des présentes conditions générales de vente.

En aucun cas, GP PORTAIL ne saurait être tenue responsable à l'égard de l'acheteur de l'utilisation non conforme aux préconisations des produits par ce dernier ou des détériorations causés par celui-ci ou par une cause extérieure.

Il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer, avant de passer commande, de la faisabilité de son projet et de la cohérence de ses commandes.

ARTICLE 9 FORCE MAJEURE

Conformément à l'article 1218 du Code civil, constituent des cas de force majeure les événements qui empêchent l'exécution par les parties de leurs obligations, à condition qu'ils échappent à leur contrôle, ne pouvaient être raisonnablement prévus par ces dernières lors de la conclusion du contrat et que leurs effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées.

Sont notamment assimilés à des cas de force majeure ou fortuits déchargeant GP PORTAIL de son obligation de livrer dans les délais initialement prévus : les grèves de la totalité ou d'une partie du personnel du fournisseur ou de ses transporteurs habituels, l'incendie, les tempêtes, l'inondation, la guerre, les arrêts de production dus à des pannes fortuites, l'impossibilité d'être approvisionné en matière première, les épidémies, les barrières de dégel, les barrages routiers, grève ou rupture d'approvisionnement EDF-GDF, ou rupture d'approvisionnement pour une cause non imputable à GP PORTAIL, ainsi que toute autre cause de rupture d'approvisionnement qui ne serait pas imputable aux autres fournisseurs.

Dans de telles circonstances, GP PORTAIL préviendra l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ou courrier électronique, dans les quarante-huit (48) heures de la date de la survenance des événements.

Si l'évènement assimilé à un cas de force majeure est inférieur à 30 jours calendaires, le contrat liant GP PORTAIL à l'acheteur sera suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'évènement.

Si l'évènement venait à durer plus de trente (30) jours calendaires à compter de la survenance de celui-ci, le contrat de vente conclu par GP PORTAIL et l'acheteur pourra être résolu par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

La résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat de vente.

ARTICLE 10 GARANTIES COMMERCIALES

10.1 Garantie contractuelle des défauts rendant les produits impropres à leur utilisation

Sans préjudice des dispositions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil, les portails sont livrés avec une garantie contractuelle couvrant les vices cachés, non décelables au moment de la livraison, provenant d'un défaut de fabrication, d'assemblage ou de montage affectant ceux-ci et les rendant impropres à leur usage.

Sont exclus du champ d'application de la présente garantie :

- L'ensemble des motorisations proposé à la vente par GP PORTAIL ;
- L'ensemble des interphones proposé à la vente par GP PORTAIL ;
- L'ensemble des solutions de motorisations connectées proposé à la vente par GP PORTAIL ;
- L'ensemble des options de motorisation des portails proposé à la vente par GP PORTAIL ;

10.2 Garantie contractuelle concernant le laquage

Les portails, clôtures et garde-corps laqués sont livrés avec une garantie contractuelle couvrant tous les défauts de laquage apparents ou de nuance de teinte visibles à plus de 3 mètres qui ne seraient pas imputables à un défaut d'entretien.

10.3 Durée des garanties contractuelles

Les garanties visées aux articles 10.1 et 10.2 des présentes conditions générales sont valables pour une durée de 25 ans à compter de la date de livraison du produit.

10.4 Conditions d'application des garanties commerciales

L'application de la garantie est subordonnée à la notification du défaut du produit par l'acheteur à GP PORTAIL, dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la constatation du défaut, par courriel électronique (commerce@gp-portail.com) ou par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à GP PORTAIL. Cette notification doit être accompagnée :

- D'une copie de la facture d'achat ;
- D'un descriptif précis et/ou d'une ou plusieurs photographies du défaut constaté sur le produit.

GP PORTAIL se réserve le droit d'inspecter ou de faire inspecter le produit par l'un de ses agents ou représentants autorisés.

La mise en oeuvre des garanties visées au 10.1 et 10.2 des présentes conditions générales est subordonnée à la constatation par les services techniques de GP PORTAIL de l'ensemble des conditions de mobilisation des garanties susvisées et notamment du caractère avéré des vices dont se plaint l'acheteur.

Il est rappelé que tout retour de marchandises pour quelque raison que ce soit ne sera admis qu'après accord préalable et écrit de GP PORTAIL, accompagné d'un bon de retour fixé sur le colis. Tout retour ne correspondant pas à ces modalités sera refusé et stocké aux frais de l'acheteur. En cas de retour non justifié, les frais de retour seront à la charge de l'acheteur.

Il est précisé que toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'acheteur comme en cas d'usure du produit ou de force majeure. Sont notamment exclus des garanties susvisées les vices apparents, les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur tels que montage erroné, entretien et/ou stockage défectueux, utilisation anormale, humidité, surchauffage, absence ou insuffisance de ventilation, pose non conforme aux règles de l'art, ou encore par une modification du produit non prévue ni spécifiée par GP PORTAIL.

10.5 Mise en oeuvre des garanties contractuelles

Lorsque les conditions d'application des garanties sont réunies et sous réserve que les vices cachés, les défauts de laquage ou de nuance ne soient pas imputables à un cas de force majeure, au fait d'un tiers, à une utilisation anormale ou à une mauvaise installation des produits, GP PORTAIL remplacera ou fera réparer les pièces ou produits défectueux.

La prise en charge du coût des réparations ou du remplacement des pièces défectueuses se fera dans les limites du barème d'application des garanties contractuelles pratiquées par GP PORTAIL figurant au sein du tableau ci-dessus. A charge pour l'acheteur de supporter le solde du coût des réparations ou de remplacement des pièces défectueuses.

Les produits remplacés ou réparés par GP PORTAIL sont eux-mêmes garantis pour la durée restant à courir au titre de la garantie initiale.

Les frais éventuels de port, la pose et la dépose des produits ne sont pas compris dans la garantie et restent à la charge de l'acheteur.

L'acheteur ne pourra prétendre à l'obtention de dommages intérêts pour quelque cause que ce soit.

Il est rappelé que les produits doivent être vérifiés par l'acheteur lors de leur livraison et que toute réclamation, réserve ou contestation relative aux manquants, vices apparents ou non-conformité doit être effectuée dans les conditions fixées selon les articles ci-dessus.

ARTICLE 11 PROPRIETE INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE

Tous les documents techniques, produits, photographies, textes issus du site internet de GP PORTAIL ou remis aux acheteurs demeurent la propriété exclusive de GP PORTAIL, seul titulaire des droits de propriété industrielle et intellectuelle sur ces éléments.

Les marques et signes distinctifs apposés sur les produits commercialisés restent la propriété exclusive de GP PORTAIL, la vente ou la promotion de produits ne conférant nul droit à l'acheteur sur ces éléments.

Les acheteurs s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, produits, photographies, logos, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de GP PORTAIL.

ARTICLE 12 RESERVE DE PROPRIETE

Le transfert de propriété des produits au profit de l'acheteur ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix en principal et accessoires de ceux-ci à GP PORTAIL, et ce même en cas d'octroi de délais de paiements.

Les produits livrés resteront la propriété de GP PORTAIL jusqu'à complet paiement du prix par l'acheteur.

Toute clause contraire notamment insérée dans les conditions générales d'achat est réputée non écrite, conformément à l'article L.624-16 du Code de commerce. Les présentes dispositions ne font pas obstacle au transfert des risques de perte et de détérioration des produits à l'acheteur dès leur prise en charge par le transporteur et ce conformément aux stipulations de l'article 6.4 des présentes conditions générales.

L'acheteur s'oblige en conséquence à prendre toutes dispositions utiles pour assurer la réception, l'entretien et la parfaite conservation des produits et faire assurer à ses frais ceux-ci au profit de GP PORTAIL jusqu'au complet transfert de propriété.

GP PORTAIL pourra, après envoi d'une mise en demeure à l'acheteur, dresser ou faire dresser un inventaire des produits en présence de celui-ci. A ce titre, l'acheteur s'engage, d'ores et déjà à laisser libre accès à ses entrepôts, magasins ou autres à cette fin et à veiller à ce que l'identification des produits soit toujours possible.

En cas de revente, l'acheteur s'engage à avertir immédiatement GP PORTAIL afin de lui permettre d'exercer, si elle le souhaite, son droit de revendication sur le prix à l'égard du tiers acquéreur. L'autorisation de revente sera interdite automatiquement en cas de redressement ou liquidation judiciaire.

En tout état de cause, l'acheteur devra informer sous vingt-quatre (24) heures GP PORTAIL de toute mesure, action, saisie, confiscation ou toute autre intervention d'un tiers qui serait de nature à mettre en cause son droit de propriété sur les produits.

En cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation des biens, les commandes en cours seront automatiquement annulées et GP PORTAIL se réservera le droit de revendiquer les marchandises en stock.

Dans le cas de non-paiement des factures par l'acheteur correspondant au règlement des produits livrés par GP PORTAIL, celle-ci se réserve le droit de résilier la vente après mise en demeure restée infructueuse à l'issue d'un délai de sept (7) jours calendaires et de revendiquer la marchandise livrée. Dans cette hypothèse, les frais de retour resteront à la charge de l'acheteur et les versements effectués seront acquis à GP PORTAIL à titre de clause pénale.

ARTICLE 13 RESOLUTION ET SUSPENSION DU CONTRAT

13.1 Clause résolutoire

GP PORTAIL, pourra, après mise en demeure restée infructueuse à l'issue d'un délai de sept (7) jours calendaires, résoudre le contrat de plein droit, aux frais et risques de l'acheteur, en cas de non-respect par ce dernier de ses obligations et notamment en cas de :

- Non-règlement dans les délais impartis des factures ;
- Impossibilité de procéder à la livraison du fait de l'acheteur ;
- Non-transmission des informations indispensables à l'exécution de la commande.

13.2 Suspension du contrat à défaut de garanties financières suffisantes

Toutes les commandes que GP PORTAIL accepte d'exécuter le sont, compte-tenu du fait que l'acheteur présente les garanties financières suffisantes, et qu'il règle effectivement les sommes dues à leur échéance. Aussi, si GP PORTAIL a des raisons particulières ou sérieuses de craindre des difficultés de paiement de la part de l'acheteur à la date de la commande, ou postérieurement à celle-ci, ou encore si l'acheteur ne présente pas les mêmes garanties qu'à la date d'acceptation de la commande, GP PORTAIL pourra subordonner la poursuite de l'exécution du contrat, à un paiement comptant ou à la fourniture, par l'acheteur, de garanties au profit de GP PORTAIL.

ARTICLE 14 REGLEMENT DES CONTESTATIONS

Sauf dispositions contraires du contrat de vente, tous litiges avec l'acheteur et notamment au sujet de l'application des présentes conditions générales de vente, de leur interprétation ainsi que de l'exécution des contrats de vente conclus entre GP PORTAIL et l'acheteur, seront portés devant le Tribunal de commerce du lieu du siège social de GP PORTAIL et ce quelque que soit le lieu de la commande, de la livraison ou du mode de paiement.

ARTICLE 15 DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales de vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français à l'exclusion de tout autre droit.

ARTICLE 16 CLAUSE INFORMATIQUE ET LIBERTES

16.1 Collecte des données personnelles

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur le site internet de GP PORTAIL sont les suivantes :

16.1.1 Ouverture de compte

Lors de la création du compte professionnel de l'acheteur sont enregistrés : la raison sociale, la forme juridique, le numéro de SIRET, le code APE, les coordonnées téléphoniques et postales, les coordonnées bancaires de l'acheteur.

16.1.2 Connexion

Lors de la connexion de l'acheteur à son compte, est enregistrée son adresse électronique.

16.1.3 Paiement

Dans le cadre du paiement des produits proposés sur le site internet de GP PORTAIL, celle-ci enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit de l'acheteur.

16.1.4 Cookies

Les cookies sont utilisés, dans le cadre de l'utilisation du site. L'acheteur a la possibilité de désactiver les cookies à partir des paramètres de son navigateur.

16.2 Durée de la conservation des données personnelles

Les informations personnelles collectées seront conservées aussi longtemps que l'acheteur sera titulaire d'un compte professionnel auprès de GP PORTAIL.

16.3 Utilisation des données personnelles

L'ensemble des informations collectées sont nécessaires à la conclusion et l'exécution des contrats conclus avec l'acheteur et seront principalement utilisées pour :

- la bonne gestion des relations avec l'acheteur, l'accès et l'utilisation de ce dernier de son compte professionnel, et éventuellement, la gestion des litiges avec celui-ci ;
- la bonne gestion du fonctionnement du site internet de GP PORTAIL ;
- le traitement des commandes et notamment l'organisation des conditions d'utilisation des services de paiement ;
- la promotion des services de GP PORTAIL par l'envoi d'informations commerciales et publicitaires.

16.4 Partage des données personnelles avec des tiers

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de GP PORTAIL, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions.

Toutefois, les données personnelles recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à GP PORTAIL par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion des commandes, sans qu'une autorisation de l'acheteur soit nécessaire.

16.5 Sécurité et confidentialité

Le site internet de GP PORTAIL met en oeuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et que le site internet de GP PORTAIL ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

16.6 Mise en oeuvre des droits des acheteurs

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, l'acheteur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données personnelles ou encore de limitation du traitement. Il peut également pour des motifs légitimes s'opposer au traitement de ses données le concernant. L'acheteur peut sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide exercer ses droits en contactant GP PORTAIL à l'adresse électronique suivante : contact@gp-portail.com.

Par ailleurs, en cas de difficulté avec la gestion de ses données personnelles, l'acheteur peut effectuer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou de toute autre autorité compétente.

Dans le cas où l'acheteur ne souhaiterait pas recevoir des messages promotionnels et invitations via des courriers électroniques, messages SMS, courriers postaux, et appels téléphoniques, celui-ci a la possibilité d'indiquer son souhait au moment de la création de son compte professionnel, de modifier son choix en contactant l'entreprise dans les conditions évoquées ci-avant ou en utilisant les liens de désinscription prévus dans les messages SMS ou électroniques.

16.7 Évolution de la présente clause

GP PORTAIL se réserve le droit d'apporter toute modification à la présente clause relative à la protection des données à caractère personnel à tout moment. Si une modification est apportée à la présente clause de protection des données à caractère personnel, GP PORTAIL s'engage à publier la nouvelle version sur son site. GP PORTAIL informera également les acheteurs de la modification par courrier électronique, dans un délai minimum de 15 jours calendaires avant la date d'effet. Si l'acheteur n'est pas d'accord avec les termes de la nouvelle rédaction de la clause de protection des données à caractère personnel, il a la possibilité de supprimer son compte.

ARTICLE 17 ACCEPTATION DE L'ACHETEUR

Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs et barèmes concernant les rabais, remises et ristournes ci-joint sont expressément agréés et acceptés par l'acheteur qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite

connaissance, et renonce de ce fait à se prévaloir de tout document contradictoire et notamment, ses propres conditions générales d'achat.

ARTICLE 18 GARANTIES CONTRACTUELLES

18-1 Principe de la garantie du produit.

Notre société accorde une garantie contractuelle dont le contenu, le périmètre, la durée, le formalisme à respecter pour pouvoir en bénéficier et les cas d'exclusion diffèrent selon le type de Produit.

Les accessoires laqués, tôles laquées, matériaux composites laqués et pièces laquées en peinture liquide, ainsi que les accessoires non laqués (serrures, visserie, bouchons, joints, etc. ...) et profilés PVC sont garantis 2 ans à compter de la date de facturation. Les profilés alu laqués par notre société sont garantis 25 ans à compter de la date de facturation.

Les déliants de références sont disponibles sur notre site et susceptibles d'être commandés auprès de notre service clientèle.

Cette garantie couvre :

- Exclusivement les produits laqués contre les défauts suivants : cloquage, décollement, écaillage et certains types de corrosion, farinage, changement de teinte et perte de brillance supérieure aux tolérances des prescriptions du label Qualicoat- Qualimarine -Qualidéco.
- Et la non-conformité des produits à la commande et les vices cachés, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Outre les conditions de garantie mentionnée dans le document sus visé, l'octroi de cette garantie contractuelle par notre société au Client est conditionné cumulativement à :

- la remise par le Client, à son client/sous-acquéreur, en application des articles L.217-15 et suivants du Code de la consommation d'un contrat écrit, stipulant les conditions et modalités de la garantie contractuelle,
- au paiement intégral des Produits par le Client.

Le point de départ de la garantie contractuelle court à partir de la date de livraison du Produit au client/sous-acquéreur par le Client ou par notre Société, si le Client souhaite que le client/sous-acquéreur soit livré directement. Lors de la mise en jeu de la garantie Client doit fournir le bon de livraison des Produits afin de déterminer le point de départ de la garantie contractuelle. Notre société procédera, à son choix, au remplacement de la pièce défectueuse, à la réparation du produit.

Notre société aura le choix de remplacer ou faire réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés défectueux. Cette garantie exclue les frais de main d'œuvre et de transport.

Le retour du produit défectueux doit être accompagné du bon de retour établi par le Service Clients (le client en fait la demande par écrit au Service Clients comme pour toute réclamation).

A réception du produit défectueux, un contrôle est réalisé par le service qualité de notre société, et selon les conclusions rendues, un avoir sera émis sur le prix du produit, à l'exclusion de tout autre mode de réparation.

18.2 Limitation, exclusion de garantie et de responsabilité

a. exclusions :

La garantie est exclue :

- En cas de défaut de mise en oeuvre ou d'assemblage, défaut de stockage, mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien soit 1 lavage à l'eau douce savonneuse sans détergeant tous les 6 mois de la part du Client ou sous-acquéreur, comme en cas d'usure normale du Produit ou de force majeure.
- En cas d'usage anormal du produit.
- En cas d'usure et vieillissement normal du produit (référence de laquage classe 2, qualicoat, qualimarine ou qualidéco).
- En cas d'impact ou choc mécanique, thermique, accidentel ou intentionnel.
- En cas de défaut et/ou détérioration provenant d'événements extérieurs : stagnation d'eau due à un non-respect des consignes de pose ou d'entretien, rayures, agressions du revêtement allant jusqu'au métal, inobservation des consignes de nettoyage/entretien, mauvaises conditions de stockage.
- En cas de dommages éventuels occasionnés par l'exposition au sel ou à une atmosphère agressive (rejets industriels, aspersion de désherbants ou tout autre produit corrosif, déjections animales, etc.).
- En cas de couples galvaniques par la mise en contact d'éléments métalliques de nature différente.
- En cas de dégâts causés par le nettoyage ou par le contact avec des produits ou matériaux auxquels la couche de laque ne résiste pas chimiquement.
- En cas de dégâts causés par pliage ou déformation du produit thermolaqué après livraison.

DE VENTE (CGV)

- En cas de dommages résultant d'une modification du produit.
- En cas de dommages imputables au transport du produit.
- Pour les produits non thermolaqués et fabriqués par notre société.

b. Limitations

La garantie des produits est limitée dans les cas et conditions suivantes :

- La période de garantie est réduite à 2 ans dans les cas d'implantation à moins de 1 kilomètre d'une côte marine ou d'un estuaire ;
- La période de garantie est réduite à 1 an dans les cas d'implantation à moins de 200 mètres d'une côte marine ou d'un estuaire.
- La garantie est exclue dans les cas d'implantation à moins de 100 mètres d'une côte marine ou d'un estuaire.

La garantie ne peut intervenir si les Produits ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la notice d'utilisation.

La garantie ne s'applique pas en cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien, ou bien en cas de transformation du Produit.

La garantie ne s'applique pas aux conséquences dommageables des fautes, manquements ou omissions commis par le Client, ses clients/sous-acquéreurs ou des tiers en rapport avec l'exécution du contrat.

La responsabilité civile de notre société mise en jeu au titre de sa garantie sera limitée aux dommages matériels directs causés au Client, ainsi qu'à ces clients/sous-acquéreurs, qui résulteraient de fautes directement et exclusivement imputables à notre société dans l'exécution du contrat.

Cette garantie exclue les dommages immatériels ou indirects, prévisibles ou non, tels que notamment : pertes d'exploitation, pertes de chiffre d'affaires, pertes de profits, pertes d'une chance, pertes de préjudice commercial, manque à gagner, préjudice d'image, perte liées à l'immobilisation des Produits.

Dans le cas où des pénalités et indemnités prévues ont été convenues d'un commun accord, elles ont la valeur d'indemnisation forfaitaire, libératoire et sont exclusives de toute autre sanction ou indemnisation.

En tout état de cause, et sauf dispositions légales contraires d'ordre public, la responsabilité civile de société, quelle qu'en soit son fondement, est limitée à une somme plafonnée au montant Hors taxe de la fourniture des produits objet du litige.

CONTACT

Tél : +33 (0)3 86 67 27 57

Fax : +33 (0)3 86 67 27 58

Email : contact@gp-portail.com

www.gp-portail.com

POUR
VOS COMMANDES
OU VOS DEVIS
commerce@gp-portail.com

GP Portail
16 chemin des Amoureux
89140 Pont-sur-Yonne
FRANCE

Conception : GP PORTAIL - VI/2020

Impression : Chevillon imprimeur - Sens

© AdobeStock, Thinkstock, Shutterstock, GP Portail, Sacredis
Garde-cors : © Aurelien Brusini / Richard Sprang / Profits Systèmes

Illustrations et photos non contractuelles

Papiers certifiés 100% PEFC. Promouvoir la gestion durable de la forêt.
Encre correspondant aux normes écologiques.

